

LE FINANCEMENT PUBLIC ? IL EXISTE DEJA !

Le projet de loi sur le financement public des campagnes électorales est une affaire tout à fait sérieuse, et il est un peu dommage que l'opinion ne se soit guère emparée du débat. On oscille entre l'attitude grincheuse («Tous des pourris, et en plus ils vont se sucrer officieusement avec l'argent des contribuables») et l'indulgence complice («Mais bien sûr qu'il faut du fric pour faire une campagne électorale, et les partis savent bien se débrouiller»). C'est ignorer que "tous" ne sont pas aussi pourris (ou alors souhaiter qu'ils le deviennent tous), que seuls les partis en place peuvent se sucrer avec l'argent des contribuables, et ne s'en privent pas, que ces possibilités qui leur sont offertes dénaturent de plus en plus les campagnes électorales.

Je parlerai de ce que je connais: notre campagne Ecologie 93, en Mars 86. Elle nous a coûté 300 000F, entièrement financée par les militants et leurs amis. La campagne du RPR, pour le même département, a coûté de l'ordre de 7 millions, vingt fois plus. Ils n'ont pas eu 20 fois plus de voix, mais ils ont été totalement présents sur les murs, nous presque totalement absents. Leur 500 000ième affiche n'avait plus aucun intérêt pour personne, notre 10 000ième affiche, si nous avions pu l'imprimer, nous aurait fait un peu plus connaître. Une fortune

ne fait pas un score fabuleux, un budget de misère fait un résultat de misère.

Sur ces 300 000 francs, il nous en reste encore 80 000 à payer. Une misère: le dixième de ce qu'Yves Montand gagne en une heure et demi. Mais chez nous, les plus riches étaient les profs, et on n'a pas hérité des Ciments Laffargue. Et il y a déjà tant de chose à financer... Si on veut "cotiser pour Juquin", ou simplement faire vivre le réseau construit lors de notre candidature, qui peut encore se soucier d'effacer la vieille ardoise ? On continue, au compte-gouttes...

Alors, comment font les autres, les grands partis, ceux à 700 briques (anciennes) par département ? Et bien il font payer. Ils taxent. Ils reçoivent un impôt sur les bénéfices des sociétés qui leur font des dons: mais en dernière analyse ce sont les clients de ces sociétés qui paient. Et surtout, à travers les municipalités ou les organismes (genre Carrefour du Développement) qu'ils tiennent, ils acceptent des surfacturations pour les prestations et les travaux publics qu'ils commandent, et empochent ensuite des commissions de la part de leur fournisseurs. Pas besoins de fausses factures: une vraie, mais gonflée, suffit. Qui paie en dernière instance ? L'électeur, à travers ses impôts, locaux en particulier.

Le financement public existe donc déjà. Mais il est archi-pervers. Il ne finance que les partis en place, et empêche l'émergence de forces politiques nouvelles, surtout si elles sont mal vues du monde des entreprises. Il prend toujours la forme de la corruption de fonctionnaires ou d'élus. Il fausse totalement la gestion des collectivités publiques.

Le financement public officiel serait donc un grand pas en avant pour la démocratie. Mais à trois conditions:

- Une répression absolue de toutes les formes de financement occulte tolérées jusqu'à présent.
- Un plafonnement non seulement des recettes, mais des dépenses électorales.
- Et surtout, la démocratie dans l'allocation. C'est aux électeurs eux-mêmes, et non pas aux majorités d'élus, de fixer la distribution. Les remboursements de frais électoraux doivent être proportionnels au nombre de voix effectivement récoltés. Un seuil peut être utile afin d'éliminer ceux qui seraient tentés de concourir pour gagner de l'argent, mais il doit rester très bas (vers 2%).

Alain LIPIETZ